

COMMUNE D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
15 décembre 2023

Date de convocation :
8 décembre 2023

Objet :
Demande de subvention auprès de la CAF
du Pas-de-Calais dans le cadre du financement
de stage de trottinette et/ou BMX freestyle

Votes pour : 27
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'ISBERGUES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Etaient présents : M. David THELLIER - M. Eric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER - M. Laurent DANIEL - Mme Nathalie LEGRAND - Mme Sandrine ALLOUCHERIE - M. Sébastien MILON - Mme Aude DERVILLERS - Mme Marie-France VERREMAN - Mme Marie-Paule CLAREBOUT - Mme Véronique LUPART - M. Vincent GALLOIS - Mme Caroline BERROD - M. Steve CAMPAGNE - M. Michaël DELHAYE - Mme Stéphanie DELMARE - M. Pascal GANTOIS - M. Thierry DISSAUX - M. Michel BINCTEUX - Mme Séverine GODART - M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Hélène BARRAS a donné procuration à Mme Marie-France VERREMAN ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Micheline DAUTRICHE a donné procuration à M. Michel BINCTEUX ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Frédérique SAUVAGE a donné procuration à M. Pascal GANTOIS.

Membres absents : M. Benoît COUPET - Mme Céline COTTREZ.

Madame Aude DERVILLERS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune souhaite faire des actions en faveur de la jeunesse en organisant des stages de trottinette et/ou BMX freestyle au skatepark / pumptrack de la ville.

Dans ce cadre, il indique que la CAF du Pas-de-Calais peut subventionner les dépenses liées à ces stages jusqu'à 80 % dans la limite d'un montant maximum de 8 000 €.

Il propose donc au conseil municipal de l'autoriser à faire une demande de subvention auprès de la CAF du Pas-de-Calais afin de permettre la mise place de ces stages.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de la CAF du Pas-de-Calais dans le cadre du financement de stages de trottinette et/ou BMX freestyle sur le territoire de la commune.

Délibération affichée le
Collectivités Territoriales.

22 DEC. 2023

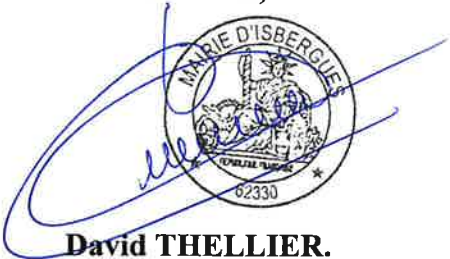
, article L. 2121-25 du Code Général des

**Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

le

22 DEC. 2023

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of David Thellier written over a circular official seal. The seal contains the text 'MARIE D'ISBERGUES' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '62330' at the very bottom. The signature is a cursive script that loops around the seal.

David THELLIER.